

Sms

Numéro 32 - 2019

www.saintmitrelesremparts.fr

Saint Mitre
au rythme
des Saisons

Le bulletin des Saint-Mitréens



Printemps



NOUVEAUX ARRIVANTS : **Bienvenue aux nouveaux Saint-Mitréens !**

P3
**Journée
Citoyenne
Et de 5 !**
Venez y
participer

P8-9
**Dossier
L'Atelier des
Associations**

P12-13
**Dossier
Éducation :**
Focus sur les
changements

P14
Zoom
Du nouveau à
la Bibliothèque !

Sommaire #32

2 / Édito du Maire

3 / Journée Citoyenne 2019

4-5 / Retour en MMS

6 / Retour sur le Carnaval

7 / Zoom Asso

8-9 / Dossier Atelier des Associations

10 / Qualité de l'air - Projet RÉPONSES

11 / Obligations Légales de Débroussaillage

Dossier Éducation

12 / Zoom sur la ZAC des Étangs

13 / Déménagement du centre de loisirs

14 / Bibliothèque

15 / Brèves - Textos

16 / Zoom Patrimoine

17 / Travaux

18 / Conseils Municipaux / État civil

19 / Expression Libre

Le Maire reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Contact : 04 42 80 92 76

Les adjoints tiennent des permanences, voir sur

www.saintmitrelesremparts.fr



Consultez nos pages Facebook :
Ville de Saint Mitre les Remparts
La Manare
Bibliothèque Charles Rostaing

SMS, le bulletin des Saint-Mitréens n° 32,
Numéro mars 2019

Directrice de publication : Béatrice ALIPHAT
Rédaction : Service Communication
Crédits photos : Saint Mitre Informations,
Services Techniques, les élus, les clubs et associations, Jérôme Bousquet.

Réalisation : AlterEgo13

Tirage : 3000 exemplaires

Périodicité : au rythme des saisons

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2019

N° d'ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : AlterEgo13, 192 allée G. Méliès,
13920 Saint Mitre les Remparts

L'Édito

LA CITOYENNETÉ AU CŒUR DES PRIORITÉS

« La société est comme un navire ; tout le monde doit contribuer à la direction du gouvernail ». Ces mots d'Henrik Ibsen, dramaturge norvégien, résonnent autant aujourd'hui qu'au temps de leur écriture, il y a une centaine d'années.

À Saint Mitre les Remparts, le citoyen est au cœur des priorités, et doit être entendu. Je travaille chaque jour à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre, avec des projets à long terme, réfléchis et participatifs.

Le futur Atelier des Associations en est un exemple. Ce nouvel endroit, qui regroupera les associations de la Ville, se veut être un lieu de rassemblement pour tous, pour cultiver le vivre-ensemble. Vous en trouverez le détail dans notre dossier spécial.

Dans ce nouveau numéro, l'accent est également mis sur notre évolution constante, que ce soit au niveau de l'éducation, et ce pour tous les âges, de la mise en valeur de notre patrimoine, ou encore du développement de notre bibliothèque municipale.

Je vous laisse découvrir tous ces sujets au fil des pages.

Deux pages sont également consacrées à l'environnement, un sujet qui, vous le savez, est pour moi d'une importance capitale. Un premier zoom est fait sur le projet REPONSES, basé sur l'avis des citoyens sur la qualité de l'air. Un autre sur les Obligations Légales de Débroussaillage, car si le citoyen a des droits, il a également des devoirs.



Enfin, je tiens à vous parler de la Journée Citoyenne, l'une des festivités les plus importantes sur notre commune. Une journée consacrée au bénévolat et au renforcement du lien social, indispensable dans notre société contemporaine. Chaque année, elle rassemble de plus en plus de Saint-Mitréennes et Saint-Mitréens, je les en remercie et cela montre notre attachement à tous à notre écrin de vie.

Rendez-vous le samedi 18 mai pour cette 5^{ème} édition !

Je vous souhaite une bonne lecture et un beau printemps !

Béatrice Aliphath

Maire de Saint Mitre les Remparts

Conseillère Métropolitaine Aix-Marseille-Provence

Membre du Bureau, déléguée à l'Industrie et aux Réseaux d'Énergie

Conseillère Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur

→ CAHIER DE DOLÉANCES NATIONAL

La Mairie de Saint Mitre les Remparts a voulu permettre à ses habitants d'exprimer leurs attentes et revendications, par la mise à disposition en Mairie et en ligne d'un cahier de doléances, qui a ensuite été transmis à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

En tout, c'est une trentaine de Saint-Mitréens qui y ont contribué. Les requêtes au niveau local sont semblables aux demandes nationales, à savoir le rétablissement de l'ISF (Impôt Sur la Fortune), la suppression de la CSG (Contribution Sociale Généralisée), l'augmentation du pouvoir d'achat, des retraites, des salaires...

Toutes ces contributions ont été restituées aux services compétents, si vous souhaitez en apporter d'autres, il suffit de vous rendre sur le site internet officiel : www.granddebat.fr



5^{ème} édition

Journée Citoyenne

SAINT MITRE LES REMPARTS

Tous ensemble, soyons citoyens !



5^{ème} édition de la Journée Citoyenne !

La Journée Citoyenne est devenue un événement incontournable de la vie Saint-Mitréenne. Cette année elle prendra place le **samedi 18 mai**. Une journée consacrée au bénévolat pour embellir notre ville au travers de petites actions citoyennes. L'année dernière, plus de 150 personnes se sont mobilisées, pourquoi pas vous cette année ?

La formule reste similaire à la précédente édition, le matin sera consacré aux ateliers, l'après-midi place à la kermesse, aux jeux et stands citoyens ! Des ateliers aussi divers que la plantation, la création de panneaux ou de drapeaux sont au programme. L'après-midi des nouveautés comme un escape game seront à découvrir !

Se réapproprier sa ville

Cette journée permet à tous les citoyens de proposer et réaliser eux-mêmes des petits chantiers sur la commune, de partager des idées et de renforcer le lien social au travers des valeurs citoyennes.

Comment participer ?

Vous êtes toutes et tous convié(e)s à participer à ce projet !

- Rendez-vous à Saint Mitre Informations pour vous inscrire à l'une des opérations en tant que participant avant le 5 mai.



**RENDEZ-VOUS
LE SAMEDI 18 MAI
DE 8H30 À 17H30 AU
COMPLEXE SPORTIF
RENÉ JAURAS**

Inscriptions et informations :
Saint Mitre Informations
72 rue Bellefont
Téléphone : 04 42 49 18 93
Email : festivites@saintmitreslemparts.fr

**PROGRAMME DE LA
JOURNÉE**

MATIN : Rendez-vous au complexe sportif René Jauras ; répartition des participants dans les groupes et récupération du matériel

.....

REPAS : Apéritif et repas conviviaux partagés ensemble !

.....

APRÈS-MIDI : kermesse, jeux à volonté, stands de sensibilisation

.....

FIN VERS 17H30 : rangement

LES INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous de préférence à l'avance pour faciliter l'organisation. Les personnes qui nous rejoindront spontanément le jour J seront également les bienvenues.

La liste détaillée des ateliers est disponible à Saint Mitre Informations.

Retour en MMS



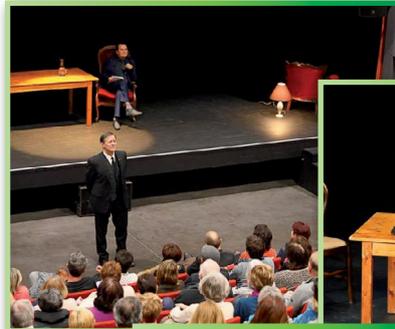
Bibliothèque - décembre
EXPOSITION MINETEST



La Manare - 7 décembre
SALON DU VIN



La Manare - 30 novembre
NUIT DU JAZZ D'AUTOMNE



La Manare - 10 décembre
FRANCIS HUSTER



Bibliothèque - 4 décembre
SPECTACLE PAR CHANTE-LYRE



Crèches - 12 décembre
NOËL DES CRÊCHES



Bibliothèque - 5 décembre
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
DE MADAME MARTINENT



EHPAD - 19 décembre
REMISE DES CADEAUX DE NOËL



Village - 22 décembre
NOËL AU VILLAGE





Bibliothèque - 8 janvier
CONFÉRENCE
« LES BIBLIOTHÈQUES CÉLÈBRES »



Bibliothèque - 29 janvier
CONFÉRENCE SUR L'ÉPOPEE DE
LA MORUE



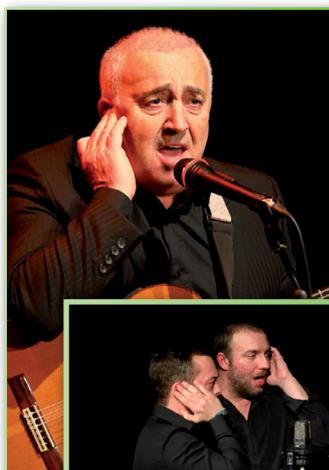
La Manare - 2 février
HIP-HOP CES DEUX-LA



Gymnase - 11 janvier
CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE



Léa et Alexa, les deux étudiantes parties
faire le 4L Trophy (voir SMS n°30), ont
réussi leur expédition et distribué les
fournitures aux «Enfants du Désert» !
Un grand bravo à elles



La Manare - 25 janvier
STONDE DI PIACE



Bibliothèque - 19 février
CONFÉRENCE
SUR FRANCISCO DE GOYA

Retour sur le Carnaval

Pour la deuxième année consécutive, le Carnaval de Saint Mitre les Remparts a remporté un franc succès ! Près de 400 personnes ont participé au défilé animé par la troupe aixoise Curinga dans le centre-ville, pour finir en beauté dans la cour de l'école Vaillant par un goûter offert aux enfants. Retour en images sur cette journée.



Zoom Asso

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique,
contactez le service communication au
04 42 49 04 61.

Ils brillaient de pétrole sous le soleil : François Lucchesi et ses photos poignantes



Déjà passionné de photographie plus jeune, François Lucchesi, président du Club Photos Marius, capturait ses collègues ouvriers du Port autonome de Fos-sur-Mer.

Des clichés pris durant les heures de travail, désormais immortalisés dans un livre, « *Ils brillaient de pétrole sous le soleil* », co-signé par Laurent Quessette pour les textes et Michel Peronnet pour la préface et postface.

Un recueil de photos des années 1970 à aujourd'hui, sur le terminal pétrolier, rare témoignage photographique des conditions de travail d'une autre époque.

François signe toutes les photographies, dont celle ci-contre de Guy Quessette, père de l'auteur Laurent Quessette. Michel Peronnet livre quant à lui son point de vue, lui qui a côtoyé ces « hommes des quais ». S'il est aujourd'hui président de la société Fluxel, opérateur des terminaux pétroliers de Lavéra et Fos, il est

également vice-président du SMED13, le Syndicat Mixte d'Énergie des Bouches-du-Rhône, qui a permis la mise en place de la borne de recharge pour voitures électriques dans notre ville.

« *Ils brillaient de pétrole sous le soleil - les ouvriers de Fos-sur-Mer 1968-2018* ».

Si vous êtes intéressés par ce livre, contactez François Lucchesi au 06 29 54 02 73 ou par mail : francois.lucchesi@free.fr

Une star du self-défense au Budo Système de Saint Mitre

Les 13 et 14 avril prochain, le Budo Système Défense de Saint Mitre les Remparts accueillera l'une des références mondiales du self-défense, Lee Morrison, qui viendra animer un stage de deux jours sur la pratique, au gymnase René Jauras.

Le stage est ouvert à tous, à partir de 14 ans.

Réservations et renseignements auprès de l'association directement.

Le stage aura lieu le samedi 14 avril à partir de 9h30 jusqu'à 17h30 et le dimanche 15 avril de 09h30 jusqu'à 17h00. Possibilité de se restaurer sur place.

CONTACT : Budo Système Défense / 06 27 85 30 98 / franck.giovannelli@gmail.com

Les Écuries des Étangs vainqueurs de Pony Passion

Les félicitations sont de rigueur pour les jeunes cavaliers des Écuries des Étangs, vainqueurs en janvier dernier de la compétition Pony passion.

Avec leur numéro « Dias de los Muertes », inspiré du film Disney « Coco », les 21 cavaliers ont séduit le jury, dix juges convaincus par la belle performance des Saint-Mitréens.

Encore un grand bravo à eux !

CONTACT : Cavaliers des Étangs / 04 42 49 13 88 / lesecuriesdesetangs@live.fr





À Saint Mitre les Remparts, le tissu associatif est incontournable. Aussi, pour continuer à le soutenir, il allait de soi de leur dédier un établissement, nommé, après concertation, « l'Atelier des Associations ».

La structure a été présentée lors de la cérémonie des vœux du maire à la population le 11 janvier dernier.

Madame le Maire Béatrice Aliphat en avait profité pour souligner l'implication des associations dans la ville, et les remercier pour leur détermination et leur dévouement.

Ce projet de réalisation de l'Atelier des associations des plaines d'Arnètes a été engagé par Saint Mitre les Remparts dans le cadre de la politique de modernisation de ses équipements, d'un regroupement des activités des associations et de la mise en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

PROMOUVOIR L'ACTION ASSOCIATIVE

L'esprit de ces nouveaux locaux est de mettre à disposition un outil performant aux différentes associations et de promouvoir l'action et la vie associative de la commune.



L'emplacement du futur Atelier des Associations





La ville a donc retenu pour sa construction un terrain communal situé à proximité du complexe sportif René Jaurès, en lieu et place du centre de loisirs sur le boulevard Jean Jaurès, entre le boulevard Louis Aragon et le chemin de Tartarin.

Ce bâtiment offrira aux associations un lieu de rencontre leur permettant de se réunir et de fédérer leurs actions sur une surface totale d'environ 600 m².

CÔTÉ TRAVAUX

Le bâtiment communal du Centre de Loisirs actuel sera démoli. Ces infrastructures ne répondent plus aux besoins des utilisateurs. Cette activité est déplacée dans le groupe scolaire Jean Rostand (cf article page 11).

Les infrastructures urbaines existantes seront conservées tant que possible autour du nouveau projet, à l'exception de l'abribus qui sera démolie dans le cadre des travaux et relocalisée dans un deuxième temps à quelques mètres de là.

L'Atelier des Associations offrira une salle polyvalente, des ateliers, un espace d'accueil, des espaces de rangement...

Le parti pris du projet consiste à la réalisation d'un bâtiment en rez-de-chaussée pour le confort des usagers.

L'architecture en fera un bâtiment repère intégré aux formes existantes des constructions des plaines d'Arnètes.

« C'est un projet qui répond très clairement à un besoin »
Béatrice Aliphat

La salle polyvalente, quant à elle, permettra la tenue de réunions, de conférences, d'événements divers...

La commune envisage également de relier le parking existant au boulevard Louis Aragon afin d'offrir une dizaine de places de stationnement supplémentaires.

Cette voie, en sens unique, serait réalisée le long du mail piéton existant, permettant de prolonger l'espace public si nécessaire.



Le plan du futur bâtiment

Qualité de l'air

En janvier dernier, un appel à contribution avait été lancé aux Saint-Mitréens, pour participer au projet RÉPONSES, lancé par le SPPPI PACA.

Un dispositif conçu pour répondre aux attentes des habitants du pourtour de l'Étang de Berre, en matière de santé-environnement, que la commune soutient. Explications.

UNE ÉTUDE À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Le SPPPI PACA - Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles - s'est mobilisé pour cette grande concertation citoyenne, qui nous concerne tous, celle de la santé.

Pour ce faire, RÉPONSES (RÉduire les POLLutioNs en Santé Environnement), porté par le SPPPI PACA, va à la rencontre de la population de l'arrondissement d'Istres sur la question de la santé-environnement.

La municipalité soutient pleinement cette initiative, l'environnement étant au cœur de sa politique.

Concrètement, le SPPPI souhaite créer les conditions d'un échange fructueux et constructif et ainsi répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire en révélant les actions prioritaires

à mener pour améliorer la qualité de l'air (industrie, infrastructures de transports, résidentiel...).

La première phase était une enquête d'opinion, réalisée auprès des habitants et usagers de notre territoire, dont les résultats permettront une première approche objective des sujets qui préoccupent notre population.

Un recrutement d'un panel citoyen a également eu lieu parmi les volontaires, avec pour mission d'être attentif à la conduite et à la fidélité du rendu de la précédente concertation.

CONCERTATION PARTICIPATIVE

Plusieurs phases d'ateliers et rencontres sont prévues dans les communes concernées et volontaires, pour écouter, prendre en compte les avis et informer les habitants. Saint Mitre les Remparts a déjà accueilli l'un de ces ateliers et

met à la disposition du public un registre à l'accueil mairie dans lequel vous pourrez proposer vos idées, jusqu'à l'automne 2019.

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur ce projet participatif sur le site internet : www.spppi-paca.org

SANTÉ ENVIRONNEMENT

La santé environnementale est la prise en compte de l'impact des polluants sur la santé, qu'ils soient locaux ou globaux. Par exemple, la qualité de l'air est considérée sous l'ensemble de ses aspects depuis l'air intérieur jusqu'à l'aspect planétaire avec les conséquences du réchauffement climatique.



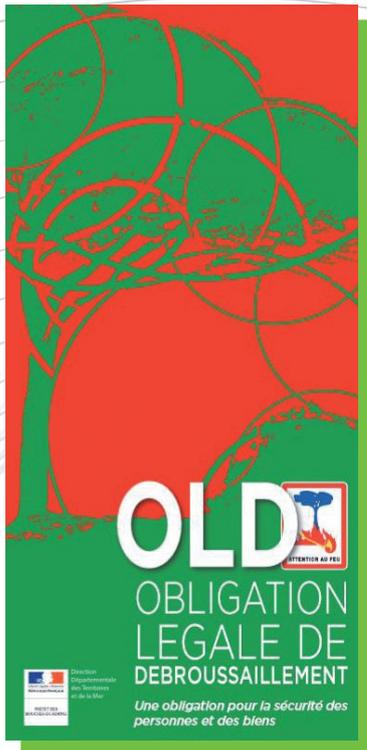
RÉPONSES

RÉduire les POLLutioNs en Santé Environnement

OLD

Un rappel impératif

Une obligation pour la sécurité des personnes et des biens



Il est des devoirs de la commune de rappeler à tous l'importance des obligations légales de débroussaillage, face au risque majeur que représentent les feux de forêts dans les Bouches-du-Rhône.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) sont d'une importance capitale, aussi, la Ville de Saint Mitre les Remparts est pleinement engagée dans cette démarche.

Un plan d'action spécial a d'ailleurs été lancé depuis deux ans par la préfecture des Bouches-du-Rhône, après les dramatiques incendies des étés précédents et présente pour l'instant un bilan encourageant.

Les obligations, sont, par définition, imposées et régies par arrêté préfectoral. Appliquées, elles facilitent et sécurisent l'intervention des sapeurs-pompiers. Elles incombent aux propriétaires d'habitations avec jardins arborés ou situées près des zones forestières, comme c'est le cas pour de nombreuses résidences à Saint Mitre les Remparts.

Le débroussaillage en lui-même consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, arbre, feuilles...) susceptibles de prendre feu.

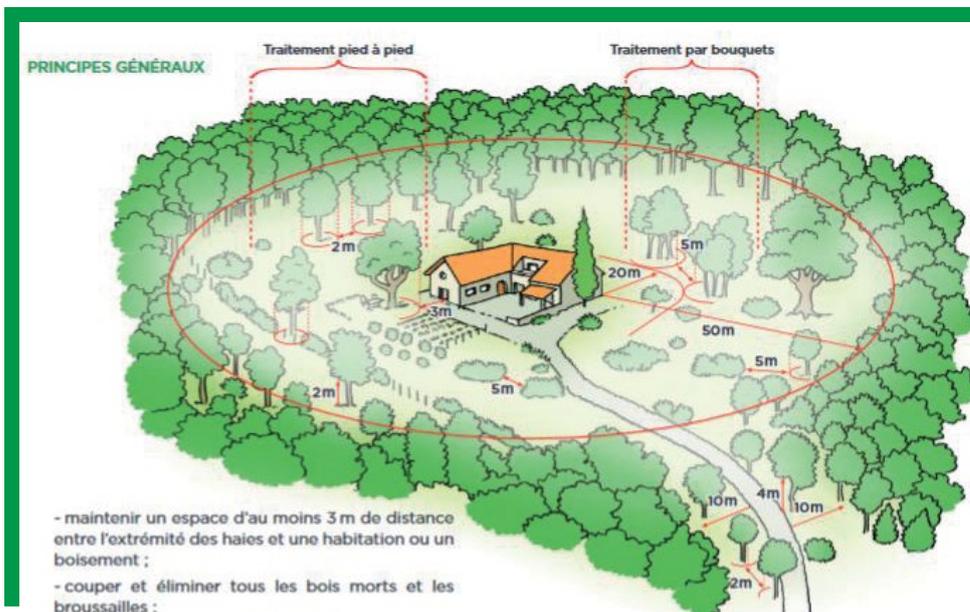
Intensification des contrôles

En décembre dernier, le préfet a demandé aux municipalités d'intensifier les opérations de sensibilisation ainsi que de contrôle, ceci dans l'intérêt de tous.

Pour rappel, les contrevenants s'exposent à une amende de 750 à 1500€ et à leur mise en cause en cas d'incendie.

Tous les détails sont à retrouver dans la brochure mise à disposition à Saint Mitre Informations, ainsi que sur le site internet de la préfecture www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Les principes généraux sont présentés en image ci-contre.



Dossier Jeunesse

Un pôle éducation dans la ZAC des Étangs

En plus de la crèche Libellule et un centre de formation professionnelle déjà existants, d'autres établissements sont appelés à voir le jour à Saint-Mitre les Remparts.

Situés dans le même secteur de la ZAC des Étangs pour créer une synergie, ils formeront à terme un véritable pôle éducation.



Pose de la première pierre pour l'antenne du collège Saint Louis-Sainte Marie dans la ZAC !

Les classes sont d'ores et déjà créées pour les futurs collégiens Saint-Mitréens, même si l'établissement n'ouvrira ses portes qu'à la rentrée scolaire 2020. En septembre 2019, ils iront encore à Gignac, mais intégreront les nouveaux locaux dès la rentrée suivante ! En attendant, la première pierre sera posée le 26 avril prochain à 18h.

Un institut d'études supérieures installé prochainement !

FDM Business School est un nom qui vous dira probablement quelque chose, c'est un établissement d'études supérieures, installé dans la commune voisine de Martigues.

Toujours en développement depuis son ouverture, l'institut va s'installer dans la ZAC des Étangs, pour aboutir à une capacité d'accueil de 250-300 étudiants.

Le projet est abouti et le permis de construire a été accordé.

Le futur établissement sera positionné derrière le restaurant Owok, non loin de l'antenne du collège Saint Louis-Sainte Marie, pour former un pôle éducation.

Les formations proposées vont du bac+2 au bac+5, dans le domaine du tertiaire, comme le commerce, les ressources humaines... en initial ou en alternance.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet, www.fdm-consultants.fr

FDM
FORMATION.DÉVELOPPEMENT.MANAGEMENT

**Business
school**



Le centre de loisirs a fait ses adieux aux plaines d'Arnètes...

... et a fait son entrée à l'espace éducatif Jean Rostand !

Depuis les vacances d'hiver les enfants sont accueillis directement à l'école, dans laquelle ils ont plus de place que dans l'ancien bâtiment, destiné à devenir l'Atelier des Associations (cf page 8-9).

Plusieurs espaces leurs sont dédiés, en plus des activités habituelles qui continuent.



Séjours éducatifs et séjours de vacances

Tous les ans, la Ville subventionne des séjours scolaires organisés par le collège Alphonse Daudet d'Istres à hauteur de 20 € par élève, ce qui représente cette année 1040 € pour trois voyages.

D'autre part, la ville propose chaque été aux jeunes Saint-Mitréens des séjours de vacances qu'elle finance à hauteur de 40%.

À cet effet, le catalogue pour l'été 2019 est disponible à la Maison de la Jeunesse et du Social et en ligne sur le site internet de la Ville www.saintmitresremparts.fr.

L'éveil des sens à la crèche Pin'Prunelle

Pour les fêtes de fin d'année, l'équipe du multi-accueil Pin'Prunelle a imaginé et créé une pièce « sens'ationnelle ».

La salle habituellement utilisée pour les activités motrices s'est transformée en salle de découverte et d'exploration des sens.

Elle a permis aux enfants de se relaxer, de découvrir et/ou approfondir les connaissances de leurs propres sens.

Dans la continuité du partenariat entre les deux multi-accueils de la commune, les enfants de Croque la Vie se sont rendus en poussette pour profiter de cette installation.

Du bio dans les assiettes !

Toujours à la recherche de la qualité, la municipalité a pris le parti de proposer aux tout-petits des produits bio dans la restauration des crèches. Si les légumes l'étaient déjà, c'est désormais au tour de la viande de provenir de l'agriculture biologique. Une recette qui fait déjà des adeptes !



Zoom Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale toujours en évolution !

La bibliothèque intègre un réseau pour proposer toujours plus de livres !

Nouveau projet pour la Bibliothèque Municipale Charles Rostaing, qui compte un taux de fréquentation en constante augmentation.

Pour continuer à satisfaire son public et augmenter son offre, la Bibliothèque intègre le réseau dit la « MIOIP » - comprenez Médiathèque Intercommunale d'Istres Ouest Provence.

En des termes plus clairs, ce réseau d'échanges permet d'avoir accès à l'ensemble des documents présents dans les autres bibliothèques/médiathèques d'Istres et de son secteur (Port-Saint-Louis, Fos-sur-Mer, Cornillon-Confoux, Grans et Saint-Chamas).

Au total, 230 000 documents en plus seront disponibles au prêt. Il suffira simplement de s'inscrire gratuitement sur le site internet (www.mediathèqueouestprovence.fr), et de faire la demande d'un livre, film ou autre. Une navette quotidienne fera les allers-retours entre les différents établissements pour apporter à bon port les produits demandés. L'attente sera de 24 à 48h maximum.

La mise en place de ce projet est prévue pour avril-mai, toutes les informations seront communiquées par le biais du site internet de la Ville (www.saintmitrelesremparts.fr) et sur les pages Facebook Bibliothèque Municipale Charles Rostaing et Ville de Saint Mitre les Remparts.



Venez maîtriser la Force avec l'Espace public Numérique !

L'Espace Public Numérique est toujours à la recherche d'activités pour enrichir son offre.

Outre les ateliers classiques qui permettent à tous de se familiariser avec la dématérialisation, de nouvelles animations sont au programme pour cette année, dont la « Star Wars Celebration », l'événement organisé pour le 4 Mai, le célèbre « May the 4th be with you » où le monde entier fête l'oeuvre cultissime de Science-Fiction.

Venez maîtriser la Force à la bibliothèque, lors de différents ateliers pour tout âge, les :

★ **Samedi 4 Mai de 14h00 à 17h00 :**

Multi ateliers à partir de 6 ans (création de sabres laser, Paper-Toy, démonstration de réalité virtuelle, montage photo et pleins d'autres surprises...) Venez déguisés !

★ **Vendredi 10 Mai à 18h30 :**

Conférence à la bibliothèque « La Rubrique Mythologique » : « *Il était Anakin Skywalker, l' élu des chevaliers Jedi et est devenu Dark Vador le seigneur noir des Sith. Comment à lui tout seul, en sombrant dans les ténèbres, a-t-il pu changer le destin de toute la galaxie ?* »

Georges Lucas, créateur d'une des plus grandes oeuvres cinématographiques mondiales, ne s'est-il pas inspiré des tragédies Grecques ?

★ **Mercredi 15 Mai :**

De 14h à 16h un atelier Minetest, avec de la création sur le thème de Star Wars.

De 16h à 17h le grand Quiz Star Wars : à l'aide de tablettes numériques, répondez aux questions sur le thème de Star Wars et découvrez si vous êtes vraiment digne de maîtriser la Force.

FORUM DE L'EMPLOI

Un nouveau forum de l'emploi s'installe le 20 juin prochain !

Au vu du succès du dernier Forum de l'Emploi, qui a pris place à la Manare en octobre dernier, la Ville et ses partenaires en organisent un nouveau, cette fois-ci en juin.

La configuration sera la même que lors de la troisième édition, avec des entreprises, de l'aide au retour à l'emploi, des propositions de formations... Celle-ci se déroulera également dans la salle de la Manare, qui a permis d'accueillir plus de 450 candidats en 2018.

Toutes les informations seront communiquées par le biais du site internet de la Ville www.saintmitrelesremparts.fr et sur la page Facebook Ville de Saint Mitre les Remparts.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Le formulaire d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020 pour les nouveaux arrivants est disponible sur notre site internet. Merci de joindre les documents demandés et retourner le tout par mail à scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr ou déposer le tout à la Maison de la Jeunesse et du Scolaire au 4 bis rue Giudicelli.

À retourner impérativement avant le 26 avril 2019.

Seuls les nouveaux entrants dans une école de Saint Mitre les Remparts sont concernés. Pour tous les autres, prière de signaler tout changement survenu depuis la précédente rentrée (nouvelle adresse, nouveau téléphone, nouvelle situation familiale...).

Les inscriptions périscolaires pour tous se feront du 2 mai au 30 juin 2019.

CAMPAGNE DE DÉMOUSTICATION

Des obligations pour les propriétaires et locataires

Saint Mitre les Remparts est incluse dans le périmètre de la campagne de démoüstication menée dans le Département des Bouches du Rhône.

À ce titre, un arrêté préfectoral du 3 janvier 2019 enjoint les propriétaires, les locataires et autres occupants de maisons individuelles ou d'immeubles collectifs privés ou publics à vidanger les réserves d'eau non destinées à l'alimentation, les bassins d'ornementation ou d'arrosage, ainsi que tous autres réceptacles. Si les obligations ne sont pas respectées, le maire peut prendre toute disposition utile dans le cadre de son pouvoir de police.

TÉLÉRECOURS CITOYENS

Télérecours citoyens est une application Internet destinée aux particuliers et aux personnes morales de droit privé non représentés par un avocat.

Elle permet d'échanger avec les tribunaux administratifs, les cours administratives d'appel et le Conseil d'État de manière dématérialisée et en toute sécurité, ainsi que de suivre l'état d'avancement de son dossier.

À noter que Télérecours citoyens n'est pas obligatoire, il est toujours possible de déposer un recours en se déplaçant à l'accueil de la juridiction ou par courrier recommandé.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet dédié : www.telerecours.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes 2019 auront lieu le dimanche 26 mai. Les électeurs de Saint Mitre les Remparts sont répartis dans les 6 bureaux de vote habituels (Hôtel de Ville, écoles maternelle et primaire Jean Rostand, foyer du 3ème âge, salle de Varage-Massane).

VIDE-GRENIERS DU CENTRE-VILLE

Les inscriptions au vide-greniers du centre-ville, qui aura lieu le dimanche 12 mai 2019, débiteront le lundi 1er avril. Pour vous inscrire, présentez-vous à Saint Mitre Informations afin de retirer un dossier.

ACCENTS ET VISIONS D'ÉTANG À DISPOSITION

Si vous ne recevez pas les magazines « Accents » du département et « Visions d'Étang » du GIPREB dans vos boîtes aux lettres, vous en avez des exemplaires à votre disposition à l'Hôtel de Ville.

LA FÊTE DES VOISINS

En 2019 elle se fêtera le vendredi 24 mai !

Et encore une fois la commune continue son partenariat avec « Immeubles en fête », pour proposer aux habitants du matériel : nappes, t-shirts, ballons...

Rendez-vous à Saint Mitre Informations pour les récupérer !

UN COMPTE INSTAGRAM POUR LA VILLE

Comme annoncé lors de la cérémonie de vœux du maire, la ville va se doter d'un compte Instagram, affaire à suivre !

Zoom PATRIMOINE

LA CITÉ MÉDIÉVALE DE SAINT MITRE EN MAQUETTE ET EN VISITE GUIDÉE



Quelques matériaux de récupération et un zeste d'imagination ont suffi à faire ressurgir la Cité Médiévale à l'échelle 1/50^{ème}, dans sa configuration initiale, telle qu'elle fut vers 1409... au moment de l'achèvement de nos remparts actuels.

Une maquette, comme support pédagogique. On y voit mieux que sur place, le Cardo, le Décumanus et le Forum des origines. On y reconnaît ce qu'était probablement le tout premier noyau villageois, bien resserré autour de la première église paroissiale... on y comprend mieux

Visites guidées du Centre ancien, du labyrinthe des petits jardins et du jardin médiéval

**Le premier samedi de chaque mois
de 10 à 12 h.**

Gratuit

**Sur inscription préalable à
Saint Mitre Informations
aux horaires d'ouverture habituels**

**Quinze participants maximum
par visite**

les extensions progressives dues à l'accroissement des populations...

Une maquette, comme un jeu aussi, un puzzle géant de 5m², mis dès à présent à la disposition du Centre de Loisirs dans ses activités de découverte, pour apprendre en jouant.

Un puzzle pas si facile à reconstituer, puisqu'on peut jouer seul ou à plusieurs et à différents degrés de difficultés. Qu'est-ce qu'on gagne ? Un peu de savoir ! Reconnaître par exemple ces fenêtres à meneaux de la Renaissance, ces arcs surbaissés du XVIII^{ème} siècle, ces décors à la grecque... Les adultes aussi pourront s'y essayer avec les noms de rues, les images de façades remarquables, les photos de portes et fenêtres typiques à replacer... Venez tenter l'expérience lors de la prochaine Nuit Pittoresque le 13 septembre 2019 pour revoir, avec des yeux tout neufs, un patrimoine unique en son genre !

Mais dès à présent, lisez la nouvelle édition enrichie du guide du centre ancien, disponible à Saint Mitre Informations ou mieux, venez découvrir ou redécouvrir notre patrimoine exceptionnel à l'occasion de visites guidées du Centre ancien, du labyrinthe des petits jardins et du jardin médiéval - voir ci-dessous.



TRAVAUX



AVANT

Réalisation d'un giratoire, nommé le rond-point de la chapelle, à la place du carrefour impasse des oliviers - RD50Z. Une végétalisation du rond-point sera réalisée prochainement.



APRÈS



Le monument aux morts a été rénové.



La statue de la Vierge de l'Église de Saint Mitre les Remparts a été redorée.

TRAVAUX À VENIR

LES ENFOUISSEMENTS DES LIGNES 20 000 VOLTS VONT CONTINUER

10 ans de collaboration entre la commune et EDF/ENEDIS ont permis de coordonner l'enfouissement des lignes 20 000 volts.

Dès le mois d'avril, les travaux continueront, sur l'avenue Charles de Gaulle, et vers la rue des Esperettes côté RD5. Ces lignes à haute tension sont sensibles aux déchaînements climatiques, la mise en discrétion de ces réseaux est une réponse durable pour sécuriser l'approvisionnement énergétique des abonnés.

RÉFECTION DE LA VOIE RUE BELLEFONT

Des travaux de réfection de la rue Bellefont vont débuter courant avril, ils concerneront le tronçon compris entre la place neuve et la rue du clos.

La circulation sera perturbée, toutes les informations seront données en temps voulu et une déviation sera mise en place, merci de votre compréhension.

Conseil du 17 décembre 2018

➤ **Installation de trois nouveaux conseillers municipaux et modification du tableau du Conseil Municipal :**

- Madame Edwige Cournac, pour la liste « Saint Mitre, pour vous, avec vous »
- Monsieur Marc Garcia, pour la liste « Saint Mitre, pour vous, avec vous »
- Monsieur Franck Zarbo, pour la liste « Les Saint-Mitréens avant tout »

➤ **Demande de subventions au Conseil Départemental 13 pour des travaux de proximité :**

- Travaux d'aménagement école maternelle Rostand
- Travaux d'aménagement groupe scolaire Vaillant
- Travaux d'aménagement salle polyvalente de Varage
- Travaux d'aménagement crèche Croque la Vie
- Remplacement de lanternes à LED et sécurisation du réseau

➤ **Autorisation de signature de la demande d'autorisation de travaux relative à la création d'un city stade René Jauras**

➤ **Motion de soutien au maintien du centre de formation professionnelle pour adultes sur le territoire d'Istres (AFPA)**

Conseil du 18 janvier 2019

➤ **Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale - exercice 2019**

➤ **Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Commune et la Métropole Aix-Marseille Provence pour les travaux de réfection de l'extension du parking de l'Europe**

➤ **Modalités de prise en charge par la Commune des coûts du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centres de vacances pour les jeunes Saint-Mitréens de 17 à 25 ans**

Les listes présentées ci-dessus sont partielles, d'autres sujets ont été délibérés lors des séances. Les comptes-rendus et les procès-verbaux complets sont consultables sur notre site internet www.saintmitresremparts.fr et en Mairie.

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

FILIPPI Rafaël José Jean né le 19 septembre 2018 à Martigues

DUCERF Andréa né le 28 septembre 2018 à Salon-de-Provence

MERABET Lila née le 27 octobre 2018 à Martigues

MORENO MERLIN Adrián né le 17 novembre 2018 à Saint Mitre Les Remparts

MUNOZ Luna Laetitia Ascension Fabienne née le 22 novembre 2018 à Martigues

SANTIAGO Juan Joseph Pierre né le 13 novembre 2018 à Vitrolles

ORLANDI Rudy Claude Bernard né le 30 novembre 2018 à Martigues

ARAPOGLOU Lisa Marie Noëlle née le 02 décembre 2018 à Martigues

MIGNOT Constance Madeleine Marie née le 19 décembre 2018 à Martigues

CAMPILLO Clément André né le 23 décembre 2018 à Martigues

SAKAKINI LEMAN Côme René Alexandre né le 14 décembre 2018 à Aix-en-Provence

Ils se sont dit oui

KWASNIEWSKI Guillaume et FIQUET Flora le 24 novembre 2018

Ils nous ont quittés

ARNAISE Liliane décédée le 05 novembre 2018 à Martigues

MALTESE Edouard décédé le 05 novembre 2018 à Martigues

OLZEWSKI veuve LAVA Marie décédée le 24 novembre 2018 à Saint Mitre les Remparts

BERTON Réjane décédée le 28 novembre 2018 à Saint Mitre Les Remparts

FABRE Jean décédé le 03 décembre 2018 à Marseille 15^{ème}

FLOCH veuve HUSSON Renée décédée le 06 décembre 2018 à Saint Mitre Les Remparts

BRYKS Joseph décédé le 19 décembre 2018 à Saint Mitre Les Remparts

FIOLE veuve ROUSSEL Germaine décédée le 01 janvier 2019 à Saint Mitre les Remparts

VIVIAN veuve BLANC Yvonne décédée le 09 janvier 2019 à Saint

Mitre Les Remparts

JAURES Michel décédé le 29 décembre 2018 à Marseille 15^{ème}

COULOMB Jean-Marie décédé le 06 janvier 2019 à Salon de Provence

MARIE veuve GRUAIS Françoise décédée le 09 janvier 2019 à Saint Mitre les Remparts

CATANIA veuve CATANIA Jeannette décédée le 29 janvier 2019 à Istres

PÉRALDI veuve LIOTARD Marie décédée le 09 février 2019 à Saint Mitre les Remparts

PRIAM Christian décédé le 11 février 2019 à Saint Mitre Les Remparts

MICHEL veuve SERAYET Micheline décédée le 13 février 2019 à Saint Mitre Les Remparts

Figurent sur les listes uniquement les personnes ayant accepté de paraître dans la presse (mariages et naissances)

Expression Libre

Les Saint-Mitréens avant tout

Du pain sur la planche

L'échéance est encore lointaine, pourtant la course aux élections municipales de 2020 est bien engagée à Saint Mitre les Remparts. Si certains candidats ont déjà annoncé leur candidature, d'autres n'ont jamais vraiment cessé d'être en campagne depuis 2014.

Loin de cette course effrénée notamment sur les réseaux sociaux, nous préférons, avec mon équipe municipale, consacrer nos énergies à faire aboutir les nombreux projets en cours pour la vie économique, la vie associative, la vie culturelle... pour améliorer encore et toujours notre cadre de vie déjà si agréable, afin que chaque tranche d'âges puisse se sentir bien à Saint Mitre.

Loin des promesses intenables comme certains en font aux habitants et aux agents communaux, nous connaissons les difficultés de la gestion d'une commune au quotidien et nous utilisons tous les moyens possibles pour mettre de l'huile dans les rouages.

Loin des actions électoralistes qui sont souvent plus faciles à mettre en oeuvre qu'un vrai travail de fond qui porte ses fruits pour l'avenir, nous tenons toujours le même cap, guidé par nos valeurs d'équité et notre sens de l'intérêt général.

Bref, nous avons du pain sur la planche et nous nous y attelons toujours avec le même enthousiasme. Pour le reste, rien ne sert de courir...

Béatrice Aliphath

Saint Mitre pour vous, avec vous

À événement exceptionnel, déclaration exceptionnelle.

Une dérive autoritaire !!!

Ils ont osé :

La majorité du gouvernement est-elle devenue l'antichambre de la droite extrême tout droit inspirée d'une période peu glorieuse de notre histoire ?

Ainsi, la tristement célèbre « loi anti-casseurs » a été adoptée au Parlement. Une sorte de « loi de la peur », de soit disant « loi de sûreté nationale ». Imaginez les conséquences de cette loi entre certaines mains...

En résumé :

Les préfets, inféodés au gouvernement, pourront interdire de manifestation quiconque constitue d'après eux !!! « une menace à l'ordre public ».

Exit la justice et les juges !

Comprenez bien : ce texte n'a pas pour objet de mieux réprimer les auteurs d'actes violents après qu'ils les ont commis.

Il établit en revanche un véritable contrôle administratif d'un droit de manifester.

Autrement dit, il s'agit d'une loi répressive par anticipation, une sorte d'arsenal prêt à l'emploi permettant d'intervenir contre un citoyen avant même qu'il ne devienne un soit disant « délinquant », ce qui, dans notre République, bafoue l'esprit des lois et contrevient à tous les principes constitutionnels.

Ce sont les manifestations que le pouvoir entend limiter, pas les actes violents. Et c'est le citoyen qu'on intimide, pas le délinquant.

Honte à eux.

Jean-Jacques Lucchini

Saint Mitre en Vie

Condamnations en série

Pour la cinquième fois depuis juin dernier, la commune de Saint-Mitre-les-Remparts et son maire viennent encore d'être condamnés pour la gestion calamiteuse du personnel municipal. En plus de la réintégration de trois agents injustement sanctionnés, notre commune est condamnée à payer l'ensemble des sommes qui auraient dû leur être versées. En ajoutant les frais d'avocats, le coût pour le contribuable saint-mitréen s'élève à presque 100 000 euros pour ces seules procédures au tribunal administratif. Mais les jugements faisant état d'éléments constitutifs de harcèlement moral, il est à craindre que des procédures au pénal alourdissent encore la facture en dommages et intérêts. Sans compter les procédures engagées par d'autres agents...

Ce triste management a des conséquences sur la santé des agents et des finances publiques, mais aussi sur les services rendus à la population : pour la première fois depuis plus de 30 ans, le maire se révèle cette année incapable d'organiser les colonies de vacances de nos enfants !

Et c'est ce maire qui prétend gérer l'argent public « en bonne mère de famille » ? Qui prétend défendre le service public ? Qui se prétend proche de la population ? Et qui envisage même de se représenter aux prochaines élections municipales ? Cette situation est honteuse.

Vincent Goyet

la
M **à** **n** **à** **r** **e**
Saint Mitre les Remparts

saison 2018-2019

THÉÂTRE



20h30

**« Robin Renucci »
L'enfance à l'oeuvre**

Ven. 10 mai 2019